

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2014.**

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Georges GERIN, Maire.

**Présents** : Georges GERIN ; Christine BRUYAT ; Philippe REVEL ; Jacqueline ROSSI ; Gérard CHAPOT ; Adeline DEBREUILLE ; Dominique DE GRÉGORIO ; Henri DUCARRE ; Christelle DUCHATEAU ; Isabelle KOUDOUOVOH ; Liliane MASNADA ; Maxime MALJOURNAL ; Florent PAILLÉ ; Evelyne REY ; Yves WITKOWSKI.

Christine BRUYAT et Adeline DEBREUILLE ont été nommées secrétaires de séance.

### **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2014.**

Philippe REVEL précise que sa remarque concernant les chats, était une information transmise par les habitants du quartier « Sous-Betey » qu'il se devait de relayer.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **2. LOCATION D'UN APPARTEMENT RUE DU MONTET.**

Le Maire fait part d'une demande de location du logement situé au rez de chaussée, 48 rue du Montet, présentée par M. Alexandre LAY qui prendra l'appartement en l'état.

Après avis de la commission logement, il propose de louer cet appartement à M. Alexandre LAY pour un loyer mensuel de 220 € plus 80 € mensuel de provisions de charges.

Adopté à l'unanimité.

### **3. TRAVAUX RESEAUX D'EAU ET D'ELECTRICITE EN MUSSIGNIN.**

Gérard CHAPOT présente les travaux suivants :

#### 1. Quartier de Mussignin : travaux sur le réseau d'eau.

Il explique qu'un problème récurrent de pression d'eau se pose dans le quartier de Mussignin depuis de nombreuses années et ce malgré des travaux effectués.

Il propose la mise en place d'une station de surpression au réservoir de Saint Martin, subventionnable par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau (coût 19 380 € TTC). Cela nécessite au préalable la création d'une ligne électrique aérienne pour alimenter le réservoir, travaux subventionnés à hauteur de 50% par le SIEA.

#### 2. Quartier de Mussignin : travaux sur le réseau électrique.

Il propose le renforcement de la ligne électrique existante qui sera pris en charge en totalité par ERDF, en installant un nouveau transformateur électrique, pour pallier aux baisses de tension récurrentes.

Accord à l'unanimité pour engager les travaux.

#### 3. Réseau d'eau.

L'Agence de l'Eau demande chaque année un rapport concernant la consommation et la facturation de l'eau aux habitants. Il s'avère que la consommation d'eau s'élève à 398 453 m<sup>3</sup> et que seulement 48 000 m<sup>3</sup> sont facturés. Les taxes liées au prélèvement d'eau dans le milieu naturel pourraient doubler de 20 000 € à 40 000 €. Il est donc urgent de rechercher les fuites.

Gérard CHAPOT présente un devis de SODEVAL de 16 962 € TTC, pour la pose de compteurs en divers points sur le réseau d'eau, afin de déterminer les fuites par secteur.

Un dossier de demande de subvention devra être déposé.

Ce sujet sera réétudié en commission travaux et représenté lors d'un prochain conseil municipal.

#### **4. BILAN DES TRAVAUX DE BÂTIMENTS.**

Gérard CHAPOT présente au Conseil Municipal les travaux de bâtiments réalisés au cours des derniers mois :

Ecole de Sorémont : suite à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), des travaux ont été effectués dans les sanitaires et dans la salle informatique (7 200 € TTC).

Appartements rue du Montet (rez de chaussée et 1<sup>er</sup> étage) : ils ont été rénovés pour un montant de 6 510 € TTC.

Bâtiments communaux : des réparations de fuite d'eau ont été effectuées sur l'ensemble des bâtiments (mairie, salle des fêtes, écoles, vestiaires du stade etc...).

Gendarmerie : remplacement des fenêtres et des portes de la caserne, suite au devis de la précédente municipalité.

#### **5. INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS.**

Le Maire propose au Conseil Municipal, avec l'accord des adjoints, d'allouer une indemnité de fonction à Dominique DE GRÉGORIO, conseiller municipal, (compte-tenu de son travail et de sa disponibilité) et de fixer celle-ci à 6% de l'indice brut 1015 équivalente à celle que perçoit déjà Liliane MASNADA.

Il précise que pour rester dans l'enveloppe indemnitaire, l'indemnité du Maire est baissée de 2% et celle de chacun des adjoints de 1% .

Maxime MALJOURNAL souligne que c'est une très bonne décision.

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014, l'ensemble des indemnités brutes des élus sera tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

ELUS	INDEMNITE PLEINE (EN %)	INDEMNITE PLEINE (EN euros)
GERIN GEORGES	37% de l'indice brut 1015	1 406,54
BRUYAT CHRISTINE	15%de l'indice brut 1015	570,22
REVEL PHILIPPE	15%de l'indice brut 1015	570,22
ROSSI JACQUELINE	15%de l'indice brut 1015	570,22
CHAPOT GERARD	15%de l'indice brut 1015	570,22
MASNADA Liliane	6%de l'indice brut 1015	228,09
DE GREGORIO Dominique	6%de l'indice brut 1015	228,09
TOTAL ENVELOPPE	109%de l'indice brut 1015	4 143,59

Accord du Conseil Municipal par 14 voix pour et une abstention (Dominique DE GRÉGORIO).

#### **6. INFORMATIONS DIVERSES.**

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- Qu'une sous régie cantine va être créée sur la commune de Saint Martin de Bavel afin de vendre des tickets dans cette commune. Celle-ci sera gérée par Céline MIMMO.
- Que Liliane MASNADA a été nommée régisseur de la régie des droits de place à Virieu le Grand et Henri DUCARRE suppléant.
- Que le rapport d'activités et les contrats administratifs du SIEA sont consultables en mairie aux heures d'ouverture.

Le Maire indique au Conseil Municipal que la commission d'urbanisme réunie le 9 septembre propose de commencer l'étude du projet de réhabilitation des quartiers de l'église, du Clos Montfalcon et de la Place de la Mutualité, ainsi qu'une réflexion sur le stationnement et la circulation dans le village.

Christine BRUYAT rappelle que ce projet est une priorité de la nouvelle équipe municipale et que des travaux de réfection de l'église seront entrepris, en concertation avec les riverains, la paroisse et les personnes concernées.

Le Maire précise que cette étude se fera également en collaboration avec le CAUE de l'Ain et l'architecte des Bâtiments de France.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Dominique DE GRÉGORIO présente ses excuses concernant le fleurissement du quartier du Murat en reconnaissant que le choix des fleurs et des couleurs n'était pas judicieux.

## **7. QUESTIONS DIVERSES.**

- Christelle DUCHATEAU signale des déchets devant la maison située avenue de la Gare (ancien Hôtel du Commerce) ainsi que des gravats devant une maison en rénovation rue du Cotter. Le Maire répond qu'il prendra contact avec les propriétaires.

Elle propose également l'installation de distributeurs de sachets pour que les propriétaires d'animaux ramassent les déjections canines.

- Christine BRUYAT et Maxime MALJOURNAL annoncent qu'une réunion de la commission communication aura lieu le 18/09/2014 au cours de laquelle seront évoquées les réunions de quartiers.

Ils remercient chaleureusement tous les acteurs ayant contribué au bon déroulement et à la réussite de la « Matinée des Associations » qui a eu lieu le 7 septembre 2014.

La séance est levée à 10 heures 45.